

## Horaires 2010 des transports publics

# Malgré la suppression d'un aller-retour TGV, offre améliorée pour Paris

**A la veille de l'introduction, le 13 décembre 2009, des nouveaux horaires des transports publics en Suisse, les Cantons de Berne et Neuchâtel, ainsi que les CFF, annoncent que l'aller-retour TGV supprimé entre Berne, Neuchâtel et Paris sera remplacé par des trains régio-express (RE) qui circuleront selon les mêmes horaires avec correspondance à Frasné pour Paris. Une solution trouvée grâce aux importantes négociations menées par les gouvernements bernois et neuchâtelois avec les entreprises CFF et SNCF.**

Courant avril 2009, l'entreprise Lyria en charge de l'exploitation des relations ferroviaires TGV entre la Suisse et la France décidait unilatéralement de supprimer un aller-retour TGV entre Berne, Neuchâtel et Paris, évoquant le manque de rentabilité de ces deux courses.

Malgré une pression très forte et un lobbying actif de tous les acteurs concernés auprès de la direction de Lyria, il n'a pas été possible d'infléchir cette décision, la rame TGV étant retournée à la SNCF et engagée ailleurs. Lyria effectuera dorénavant ses prestations avec huit rames au lieu de neuf.

Conscient de l'importance que revêtent pour les cantons de Neuchâtel et de Berne de bonnes relations avec la capitale française, le Conseil d'Etat neuchâtelois et son homologue bernois, appuyés par la région Franche-Comté, ont rapidement engagé des négociations avec les entreprises CFF et SNCF, actionnaires de la société d'exploitation Lyria, pour trouver une solution de substitution à la suppression des deux TGV Berne – Neuchâtel – Paris. A noter que deux relations TGV directes sont maintenues au changement d'horaire, soit le train du matin départ de Berne à 8h31 pour une arrivée à Paris à 13h03 et celui du soir départ Paris à 16h58 pour une arrivée à Berne à 21h40.

### Deux nouvelles relations entre Neuchâtel et Paris

A deux jours du prochain changement d'horaire prévu pour le 13 décembre 2009, les Cantons de Neuchâtel et Berne se réjouissent de confirmer que les deux TGV supprimés seront remplacés par des trains régio-express (RE) qui circuleront selon les mêmes horaires avec correspondance à Frasné pour Paris. Ces prestations seront assurées par du matériel roulant NTN bi-courant utilisé jusqu'alors dans la région bâloise.

L'introduction des deux trains RE de substitution permet en outre d'assurer deux nouvelles relations entre Neuchâtel et Paris. Le matin, il sera possible de partir à 7h07 de

Neuchâtel pour se rendre à Paris avant midi (arrivée à 11h03, soit 2 heures plus tôt qu'en 2009), pour une séance d'affaire dans l'après-midi par exemple. En soirée, il sera loisible de quitter Paris à 17h58 (départ une heure plus tard de Paris) pour une arrivée à Neuchâtel à 21h47, permettant de prolonger son séjour à Paris lors d'un week-end par exemple. A Neuchâtel existent de correspondances en direction de Berne et de Bienne.

Le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, a tenu à souligner que cette nouvelle offre de transport sur l'axe Berne-Neuchâtel-Frasne-Paris a été rendue possible grâce à l'excellente collaboration des CFF, de la SNCF, de la région Franche-Comté et des Cantons de Berne et Neuchâtel.

Neuchâtel, le 11 décembre 2009

---

**Chemins de fer fédéraux suisses CFF**

Communication

Hochschulstrasse 6 · 3000 Berne 65

Tel. +41 (0) 51 220 43 43 · Fax +41 (0) 51 220 43 58 [www.cff.ch/press](http://www.cff.ch/press)

**Canton de Berne**

Communication – Eduard Fiala

Tel. 031 633 75 93

[eduard.fiala@sta.be.ch](mailto:eduard.fiala@sta.be.ch)